

inouïes que j'ai subies) et n'ayant pas eu sous la main d'autorité compétente pour les certifier.

La grande faiblesse de mes ressources a été la principale cause de mon échec, en cette dernière campagne, au cours de laquelle il m'eût été possible de recueillir des spécimens TRÈS INTÉRESSANTS, si j'avais pu les conserver et les transporter. J'ai été, je le répète, très mal servi par les circonstances, ayant eu trop exclusivement à compter sur moi seul.

Cependant je ne suis nullement découragé et je tire en ce moment des plans pour pouvoir repartir dans de meilleures conditions.

Permettez-moi de vous assurer, Monsieur, que, pour différée qu'elle soit ma reconnaissance envers le Muséum subsiste entière, et que je saisirai, avec le plus grand empressement, l'occasion de la manifester, sitôt que cela sera en mon pouvoir.

Agréé, etc.

Charles LE PETIT.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. LE PRÉSIDENT présente et offre, au nom de M. H. GADEAU DE KERVILLE : 1° SON OUVRAGE intitulé : *Voyage zoologique en Khroumirie (Tunisie)*, mai-juin 1898, illustré avec le plus grand soin et dont les mémoires spéciaux relatifs à la zoologie, accompagnés de planches fort bien rendues, sont l'œuvre de M. le comte Carle Attemps, de M. Ign. Bolivar, du D^r R. Blanchard et de M. Louis Germain; 2° un ensemble de ses travaux de zoologie, réunis sous le titre de : *Miscellanées zoologiques*, 2° fascicule, dont l'impression et les planches se distinguent par leur exécution.

COMMUNICATIONS.

ÉTUDE D'UN MONSTRE ARTIFICIELLEMENT FABRIQUÉ
PROVENANT DE L'EXTRÊME-ORIENT,

PAR M. LÉON VAILLANT.

L'objet que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux des membres de la Réunion des Naturalistes du Muséum n'est pas de ceux qui lui sont habituellement présentés et qui puisse figurer dans nos collections. Il serait plus à sa place dans ces cabinets de curiosités, là où la rareté, la bizarrerie même des objets exposés en sont le principal attrait. Cependant, comme

au point de vue ethnographique il peut offrir quelque intérêt, que dans sa composition entrent pour une large part des emprunts faits à des êtres animés, dont l'assemblage imite assez bien la nature pour pouvoir induire en erreur les personnes étrangères aux études d'histoire naturelle, il mérite à ce titre d'attirer un instant l'attention.

L'ensemble, comme on le voit, reproduit l'apparence de ces êtres fantastiques de l'ancienne mythologie, moitié Homme, moitié Poisson, les Tritons, les Sirènes, et n'est pas sans être réalisé avec un certain art. L'étude des éléments constitutants peut donc être intéressante, ce qui m'a donné l'idée, ayant pu acquérir celui-ci pour le laboratoire, d'en faire l'examen dont je désire ici exposer le résultat. C'est toujours de l'Extrême-Orient qu'arrivent ces objets : d'après ce qui m'a été dit, celui-ci a été rapporté du Cambodge, sans désignation plus précise; ils ne sont pas absolument rares, et personnellement j'ai eu l'occasion d'en examiner peut-être une dizaine tant à Montpellier qu'à Saint-Malo, et ici à Paris où on en présente de temps à autre dans le service. Les capitaines au long cours en possèdent assez fréquemment, et il est assez vraisemblable que, depuis de longues années, ils étaient connus en Europe, car il est possible, sinon probable, que plusieurs figures données par les anciens auteurs en ont été inspirées; telles sont en particulier celles du *Triton marinus*, du *Monstrum marinum*, que l'on trouve dans l'ouvrage de Gessner paru au xvi^e siècle.

Pour mettre un certain ordre dans l'étude de la confection de cet objet, il me paraît utile de distinguer ce que j'appellerai les éléments composants *artificiels* de ceux qu'on peut caractériser par l'expression de *naturels*, la première désignation s'appliquant à ce qui est exécuté de main d'homme, la seconde à ce qui est emprunté au règne organique sans modification notable.

La forme générale permet de reconnaître : une portion céphalo-thoracique, une portion abdomino-caudale, enfin des membres.

La portion céphalo-thoracique doit seule être rapportée à la confection artificielle, étant faite de bois sculpté *ad hoc*. Elle se compose d'une tête grimaçante à laquelle, par différents artifices, on s'est efforcé de donner un aspect aussi horrible que l'on a pu. Ainsi se voient des rides profondes, exagérées, des arcades sourcilières démesurément saillantes, une protubérance nasale tourmentée de telle sorte que les orifices des narines se trouvent dirigées presque en avant, avec cette difformité que l'une d'elles, celle de droite, est très élargie, béante et relevée, tandis que la narine gauche est notablement plus petite et dirigée d'une manière à peu près normale, le tout cependant entraînant pour l'ensemble une inclinaison de haut en bas et de droite à gauche pour la partie inférieure de cet appendice. Le tronc ou plus exactement le thorax est conique, ayant dans son ensemble une forme normale et régulière. La ligne médio-dorsale présente une série de douze petites sphères d'environ 10 millimètres de diamètre, régulières-

ment placées comme le seraient des apophyses épineuses neuro-vertébrales. Au-dessous de chacune d'elles partent symétriquement, à droite et à gauche, autant de paires de tiges saillant en demi-bosse qui représentent les côtes. Les premières sont simplement courbées à concavité postérieure: plus en arrière, à partir de la cinquième ou septième, elles se continuent en une seconde courbure à concavité antérieure, sans toutefois se prolonger jusqu'à s'unir aux parties homologues du côté opposé; ce sont en quelque sorte des fausses côtes, laissant sur la face ventrale un espace triangulaire libre. Tout cela montre assez, dans la direction du travail, une certaine justesse générale de vues sur la disposition anatomique du squelette des Vertébrés. Toute cette portion céphalo-thoracique a une teinte brun marron et, à la face de la tête surtout, présente des saillies vermiculaires irrégulièrement enchevêtrées. Sur un fragment détaché d'une côte, on constate que le bois est recouvert à sa surface d'une fine couche membraneuse composée, d'après l'examen microscopique, de faisceaux plus ou moins épais et intimement feutrés, ayant assez l'aspect du tissu lamineux animal. Il me paraît probable que cela indique la présence sur le bois d'une sorte de baudruche tantôt appliquée d'une manière très exacte, comme sur la portion thoracique costale, tantôt plus lâchement, comme sur la face, la dessiccation y ayant alors produit les saillies vermiculaires dont il vient d'être question. J'ajouterai, pour être complet, que, à la partie postérieure et supérieure de la tête, sur une ligne médiane occipito-sagittale, se voient cinq sphères semblables à celles de la ligne médio-dorsale, continuant la série, interrompue toutefois à la région cervicale; une paire de boutons mammaires sont également sculptés à la partie inférieure et postérieure du thorax, dans l'espace triangulaire où les côtes ne se prolongent pas, cet espace étant aussi couvert de saillies vermiculaires.

La bouche, largement et carrément ouverte, présente au fond une saillie pour simuler la langue et est garnie de dents, mais celles-ci rentrent dans les éléments de construction que je désigne sous le nom de naturels. Elles sont, en effet, empruntées à un animal dont la détermination peut être établie d'assez près, et bien visibles, surtout à la mâchoire inférieure. En avant se voient, à l'une et l'autre mâchoire et de chaque côté, deux ou trois dents médianes coniques, légèrement courbes, longues de 4 ou 5 millimètres, véritables canines, immédiatement derrière lesquelles on en distingue d'autres nombreuses, de même forme mais très petites, réunies en amas, serrées les unes contre les autres, disposition des dents dites en carde ou en velours chez les Poissons. Sur la partie postérieure des branches mandibulaires, les dents, d'une forme graduellement toute différente, se disposent en série d'abord simple; il y en a ainsi 5 ou 6 obtusément coniques et droites, en continuité avec l'amas des dents postérieures en carde, dont il vient d'être question; la série se dédouble ensuite et l'on voit trois ou quatre paires de dents hémisphériques ou

plutôt en boutons convexes, formant ainsi deux rangées terminales; cette disposition se distingue particulièrement bien à la mâchoire inférieure droite, où l'examen est le plus facile. Quoiqu'il en soit, il n'y a aucun doute que l'on n'ait sous les yeux la mâchoire d'un Poisson de la famille des SPARIDAE, appartenant au genre *Pagrus*. Le sillon gingivo-malaire est bourré de la même baudruche qui recouvre la face, ce qui donne complètement l'illusion de la continuité entre le tégument cutané et la muqueuse buccale.

La portion abdomino-caudale est presque complètement empruntée au règne organique; cependant la partie postérieure de la portion en bois sculpté doit être regardée comme la formant tout d'abord. Elle est constituée par la dépouille d'un Poisson dont les écailles sont parfaitement reconnaissables ainsi que les nageoires, bien que les situations de ces dernières aient été modifiées. On trouve d'abord une dorsale, qui court antérieurement tout le long du bord supérieur du corps, en occupant plus de la moitié, et présente douze épines formant une première portion dure avec membrane inter-épineuse; ces épines vont en décroissant d'une manière régulière depuis la troisième, qui est la plus longue et mesure encore actuellement, car l'extrémité libre n'est pas intacte, 42 millimètres, à la dernière, qui n'en mesure guère que 30; les deux premières épines sont intimement accolées l'une à l'autre et, avec la troisième, elles mesurent respectivement 13 et 23 millimètres et sont relativement grêles et faibles. Cette portion dure devait être suivie d'une portion molle, mais celle-ci a été supprimée et remplacée par une nageoire composée de trois épines beaucoup plus robustes que les précédentes, moins courbées, plus régulièrement coniques, mesurant respectivement 8, 26 et 29 millimètres, puis on compte quatre rayons, mais d'une toute autre nature; ils sont ramifiés et articulés, c'est-à-dire rayons mous, suivant l'expression consacrée, bien que, au moins le premier, dans sa portion basilaire, soit nettement et fortement calcifié. Il est de toute évidence que cette nageoire n'est pas à sa place; c'est une hypoptère ou nageoire anale, celle vraisemblablement du même individu, laquelle a été transportée de la partie inférieure à la partie supérieure du pédoncule caudal.

Les nageoires paires ont été traitées de la même façon. Les pleuropes (nageoires pectorales), auxquelles on compte 16 à 18 rayons, ont été insérées dans deux fentes verticales pratiquées à quelques centimètres en arrière de leur position normale, juste au milieu de la hauteur, à quelque distance au-dessous de la ligne latérale; elles étaient longues, mesurant encore 77 millimètres, et l'extrémité en est brisée. Les catopes (nageoires ventrales), ayant la formule 1,5, sont placés en avant des précédentes, ce qui n'est pas leur situation normale, sur le point de raccordement entre la peau du Poisson et la partie postérieure de la pièce céphalo-thoracique. L'uropère (nageoire caudale) est en situation normale, après toute-

fois avoir été fixée sur un bout de planchette, pour augmenter sans doute la solidité, ce qui ne l'a pas empêchée dans les transports de se détacher, et on a dû la recoller; on y compte 18 rayons.

La formule des écailles peut être établie de la manière suivante :

$$7/42/15,$$

mais il manque quelques écailles en avant à la ligne latérale.

Les membres antérieurs ont une toute autre origine et se composent d'une ceinture scapulaire, d'un segment huméral, d'un segment brachial, enfin d'une portion terminale ou main, avec cinq doigts armés d'ongles robustes. Le segment huméral est long de 120 millimètres environ, le segment suivant de 53 millimètres, la main de 110 millimètres. Dans cette dernière on distingue un carpe, des métacarpiens et les doigts. Toutes ces parties étant recouvertes d'une sorte de papier-carton d'une certaine épaisseur ne se voient qu'imparfaitement, et l'examen détaillé en est difficile. Cependant on constate avec certitude à la main que le doigt médian est à cinq phalanges. Ce dernier détail ne laisse aucun doute que ces membres ne soient empruntés à un Lacertien; on peut même aller plus loin et affirmer que le genre *Varanus* est seul capable de fournir des sujets d'une taille suffisante pour avoir des membres d'une pareille dimension et qu'il s'agit sans doute du *Varanus salvator* (Varan à deux bandes de Duméril et Bibron), dont la taille peut dépasser 3 mètres; l'espèce n'est pas rare dans ces régions.

En résumé, cet objet étrange est constitué : 1° par une portion artificiellement sculptée en bois; 2° de portions empruntées à un Poisson et, en admettant, ce qui est vraisemblable, que c'est le même individu qui a fourni les dents et la portion abdomino-caudale, on peut dans ce cas, avec toutes raisons, le déterminer comme étant le *Pagrus spinifer* Forskall, Poisson de la mer des Indes; les formules des nageoires, des écailles, l'aspect général, parlent en faveur de ce rapprochement; 3° les membres antérieurs sont sans doute empruntés au *Varranus salvator* Laurenti.

Ces différents éléments sont réunis avec beaucoup d'art et les points d'union généralement dissimulés avec une adresse indiquant une habileté taxidermique peu commune; ainsi pour l'union de la portion céphalo-thoracique avec la portion abdomino-caudale, on paraît avoir employé une sorte de mastic, rappelant, autant qu'on en peut juger, le mastic à l'arcanson des mouleurs et qui a été étendu sur le joint en sorte de glâcis. La même substance a été employée pour masquer l'ouverture faite à la peau pour enlever la nageoire anale transportée pour prolonger la nageoire dorsale. Enfin, à la base de ces nageoires du dos, sur le point d'union du thorax à la partie abdominale, le long de la série des sphères dorsales, sur la tête, le cou, les lèvres, les membres antérieurs, ont été collés des poils d'un

Mammifère, poils roussâtres et blanc pur, autant qu'on en peut juger, qui dissimulent encore certains raccordements. Il est difficile de dire à quelle espèce ces poils peuvent bien être empruntés, l'examen microscopique n'y montre qu'une structure très répandue dans la Classe des Mammifères; ce sont des poils ayant une écorce transparente et une moelle, qui, par la lumière transmise, paraît coupée de parties transversales obscures, entre lesquelles sont des points réfringents, brillants, dus à des masses gazeuses incluses, d'où résulte l'aspect d'une succession de parties sombres et claires alternatives, aspect qui, dans les poils de petite dimension, rappelle, jusqu'à un certain point, celui des fibres musculaires de la vie de relation, bien qu'il n'y ait là aucun rapport réel de structure, mais simplement une grossière ressemblance, puisqu'ici ce sont des masses gazeuses vues par Eble ⁽¹⁾ et Dujardin ⁽²⁾; ce dernier les a désignées sous le nom de lacunes aërifères, admettant que ces masses sont séparées par des sortes de diaphragmes partageant l'ensemble de la cavité médullaire centrale en espèces de cellules.

Il semble que la fabrication de ces monstres artificiels se fasse habituellement dans les pays ultra-orientaux, et une photographie que nous possédons au laboratoire depuis 1888 et envoyée par un M. Pierre Dubost, de Saint-Étienne, tendrait à faire croire que le modèle mis sous vos yeux est d'un type courant, car il y a entre l'un et l'autre nombre de détails communs qui les rapprochent et peuvent induire à penser qu'ils sortent d'un même atelier. Quant à savoir l'usage qu'on en fait dans le pays, nous sommes jusqu'ici dans l'ignorance la plus complète; on pense bien que ce sont des espèces de dieux-lares, de génies protecteurs, destinés à mettre en fuite, à écarter du logis les esprits malfaisants, mais personne ne peut en donner l'assurance. Ne serait-ce pas là tout aussi bien des pièces considérées simplement comme des curiosités ⁽³⁾?

Parfois cependant la confection peut être toute autre, comme le témoignent les photographies que je puis vous présenter, lesquelles ont été faites au laboratoire d'après un objet non moins singulier, ni moins intéressant que les précédents, bien que plus simplement fabriqué. Il est constitué, en effet, par le bouclier de Scélrites en mosaïque serrée qu'on connaît chez une Raie de la mer des Indes, l'*Hypolophus sephen*, duquel se tire un des

(1) EBLE, 1831, *Die Lehre von der Haaren in der gesammten organischen Natur.*, pl. VIII, fig. 74, 76.

(2) DUJARDIN, 1843, *Nouveau manuel complet de l'observateur au microscope* (1 vol. petit in-8°, collection Roret). Voir également l'*Atlas, passim*, et en particulier, pl. IX, fig. 13.

(3) M. Fauvel, si autorisé sur ces questions, après un long séjour dans les pays orientaux, confirme cette dernière opinion en ce qui concerne la Chine, où il a eu l'occasion de voir des objets de ce genre chez différentes personnes du pays.

galuchats les plus estimés. Ce bouclier a été enroulé sur lui-même pour former une sorte de long fuseau. A l'une des extrémités se voit la queue flagelliforme caractéristique des Hypotrèmes de la famille des TRYGONIDÆ. A l'autre extrémité, pour dessiner une tête, on a obturé l'orifice béant laissé en cet endroit au moyen du bec dentaire d'un de ces gros *Tetraodon*, qu'on trouve dans ces mêmes parages, et on a ainsi obtenu l'apparence d'un animal, non moins frappante que pour notre *Triton*; si bien qu'ayant cherché à faire comprendre à son possesseur la manière dont des pièces différentes et sans liens réels étaient rassemblées dans cet objet monstrueusement composé, je n'oserais assurer y être parvenu et l'avoir convaincu qu'il y avait là supercherie.

CHARACINIDÉS DU BRÉSIL RAPPORTÉS PAR M. JOBERT,

PAR M. LE D^r JACQUES PELLEGRIN.

Les importantes collections ichtyologiques recueillies au Brésil en 1878 par M. le D^r Jobert, sous les auspices du gouvernement brésilien, ont déjà fait l'objet d'une note de ma part en ce qui concerne les espèces se rapportant à la famille des Cichlidés⁽¹⁾.

Le présent mémoire a trait aux Characinidés, Poissons malacoptérygiens qui constituent également l'une des familles les mieux représentées dans les eaux douces sud-américaines et dont on connaît, à l'heure actuelle, tant en Amérique qu'en Afrique, environ 500 espèces.

Les envois de Characinidés du Brésil de M. le D^r Jobert, dont je donne ici la détermination, sont tout à fait remarquables par le nombre et la variété des formes qu'ils contiennent. Ils ne renferment pas moins, en effet, de 112 espèces, chiffre considérable, puisqu'il ne s'agit exclusivement que de spécimens récoltés au Brésil et qu'il constitue, comme on voit, près du quart des espèces aujourd'hui connues de la famille. Plusieurs genres et bon nombre d'espèces signalés ici ne figuraient pas encore dans les collections du Muséum d'Histoire naturelle. En outre, deux espèces et une variété sont nouvelles pour la science.

La provenance de tous les exemplaires est rigoureusement indiquée. La majeure partie de ces Poissons vient de l'Amazone ou de ses affluents, de l'île de Marajo ou de Para, à l'embouchure, puis en remontant le cours du fleuve du rio Xingu, de Santarem, de Manaus et de la barre du rio Négro, de Teffé, de la villa des Tonnantins sur la rive gauche du

(1) D^r J. PELLEGRIN, Cichlidés du Brésil rapportés par M. Jobert. *Bull. Mus. Hist. nat.*, 1902, p. 181.